

Programme de renforcement de la paix et de la stabilité régionales en Afrique de l'Ouest, financé par l'USAID

Bureau du Togo

DEMANDE DE DEVIS (RFQ)

Date d'émission : 21 janvier 2025

Date d'échéance : 04 février 2025, à 12 heures, heure du Togo

N° de la demande RFQ-TOG-25-00002

**La fourniture de services de location de véhicule
pour les projets DAI SRPS financés par l'USAID en Afrique de l'Ouest**

AVERTISSEMENT : Les offrants potentiels qui ont reçu ce document d'une source autre que le projet SRPS doivent immédiatement contacter SRPS_procurement@dai.com et de fournir leur nom et leur adresse postale afin que les modifications de l'appel d'offres ou d'autres communications puissent leur être envoyées directement. Tout offrant potentiel qui ne fait pas part de son intérêt assume l'entière responsabilité au cas où il ne recevrait pas de communications avant la date de clôture. Toute modification de l'appel d'offres sera publiée et diffusée par courrier électronique.

1. Résumé de l'appel d'offres

DAI, responsable de la mise en œuvre du projet de renforcement de la paix et de la stabilité régionales en Afrique de l'Ouest, financé par l'USAID avec un bureau à Lomé au TOGO, invite les fournisseurs qualifiés à soumettre des propositions de **services de location de véhicule** pour le projet SRPS, tel que décrit ci-dessous. Le projet soutiendra les efforts des Africains de l'Ouest pour faire face aux risques d'instabilité liés aux conflits, et donnera la priorité aux interventions ciblées en matière de gouvernance, de prévention des conflits et de la violence, de consolidation de la paix et de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent (P/CVE) dans toute la région. Les interventions du programme s'attaqueront aux causes de la fragilité et se concentreront sur les approches de bonne gouvernance, la prévention et la réponse aux conflits et les interventions contre l'extrémisme violent dans certains pays cibles du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest côtière.

1. N° de l'appel d'offres	RFQ-TOG-25-00002
2. Date d'émission	21 Janvier 2025
3. Titre	Services de location de véhicule pour le projet SRPS au Togo
4. Bureau émetteur et adresse électronique/physique pour la soumission des offres	Bureau d'émission : Projet SRPS de l'USAID en Afrique de l'Ouest Courriel pour les soumissions : SRPS_Submssion@dai.com
5. Date limite de réception des offres.	04 février 2025, à 12h00 (heure du Togo)
6. Point de contact	SRPS_Procurement@dai.com
7. Type d'attribution prévu	Accord d'achat global (AAG) pour une période d'exécution d'un an (12 mois).

	<p>La DAI peut attribuer cet AAG à un ou plusieurs soumissionnaires et permettra au projet d'émettre plusieurs bons de commande dans le cadre de cet AAG pour chaque service requis.</p> <p>L'émission de cet appel d'offres n'oblige en aucun cas la DAI à attribuer un contrat de sous-traitance ou un bon de commande et les soumissionnaires ne seront pas remboursés pour les coûts liés à la préparation de leur offre.</p>
8. Base d'attribution	<p>Le marché sera attribué au soumissionnaire responsable dont l'offre répond aux conditions de la RFQ et est la plus avantageuse pour la DAI, compte tenu du prix et/ou d'autres facteurs inclus dans la RFQ. Pour être pris en considération en vue de l'attribution du marché, les soumissionnaires doivent satisfaire aux exigences énoncées à la section 12, "Détermination de la responsabilité".</p> <p>Aucune discussion ou négociation n'est autorisée avec les soumissionnaires, qui doivent donc soumettre leur meilleur et dernier prix.</p>

DAI mène ses activités en respectant rigoureusement les normes éthiques les plus élevées, afin de garantir une concurrence équitable, des prix justes et une prestation réussie de biens et équipements de qualité. La corruption, les pots-de-vin, la collusion ou les conflits d'intérêts sont strictement interdits par DAI. Si un employé de DAI demande un paiement ou une faveur, il est impératif de le signaler immédiatement soit par email à ethics@dai.com, soit en visitant le site www.dai.ethicspoint.com. De plus, toute tentative d'un fournisseur ou sous-traitant d'offrir des incitations à un employé de DAI pour influencer une décision sera catégoriquement rejetée. Une telle action entraînera la disqualification du fournisseur, la résiliation du contrat et, si nécessaire, l'exclusion des futures opportunités avec DAI. Pour plus de détails, veuillez consulter la disposition n° 17.

2. Demande de devis

<p>9. Instructions générales aux soumissionnaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les propositions doivent être soumises au plus tard le 04 février 2025 à 12h00. (Les offres tardives seront rejetées, sauf dans des circonstances extraordinaires, à la discrétion de la DAI. • Les offrants soumettront leurs propositions par voie électronique à l'adresse suivante : SRPS_Submission@dai.com uniquement. Le numéro de l'appel d'offres : RFQ-TOG-25-00002 doit être mentionné dans l'objet du courriel. • Les offrants confirment par écrit qu'ils comprennent parfaitement que leur proposition doit être valable pour une période de trois mois. • Les offrants signent et datent le barème de prix, au lieu d'une lettre d'accompagnement formelle - page 9 • Les offrants doivent remplir l'annexe A : modèle de bordereau de prix. La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) doit être incluse sur une ligne séparée. • Ces biens et services sont éligibles à l'exonération de la TVA dans le cadre du contrat principal DAI.
<p>10. Questions relatives à l'appel d'offres</p>	<p>Il incombe à chaque soumissionnaire de lire très attentivement et de comprendre parfaitement les termes et conditions du présent appel d'offres. Toutes les communications relatives à cet appel d'offres doivent être effectuées exclusivement par l'intermédiaire du bureau émetteur et doivent être envoyées par courrier électronique ou par écrit au bureau émetteur au plus tard à la date indiquée ci-dessus. Toutes les questions reçues seront compilées et feront l'objet d'une réponse écrite qui sera distribuée à tous les soumissionnaires intéressés.</p>
<p>11. Spécifications techniques et exigences en matière d'acceptabilité technique</p>	<p><i>Veillez-vous référer à l'annexe C : Spécifications techniques et les exigences attendues du prestataire de services.</i></p>
<p>12. Technologie interdite</p>	<p>Les soumissionnaires NE DOIVENT PAS fournir de biens et/ou de services qui utilisent les produits de télécommunications et de vidéosurveillance des sociétés suivantes : Huawei Technologies Company, ZTE Corporation, Hytera Communications Corporation, Hangzhou Hikvision Digital Technology Company, ou Dahua Technology Company, ou toute filiale ou société affiliée, conformément à la FAR 52.204-25.</p>
<p>13. Détermination de la responsabilité</p>	<p>La DAI ne conclura aucun type d'accord avec un vendeur avant de s'être assurée de la responsabilité de ce dernier. Lors de l'évaluation de l'offre les facteurs suivants sont pris en considération :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Avoir un registre de commerce et un numéro IFU valide /enregistrement ; 2. Preuve d'un identifiant d'entité unique (SAM) (expliqué ci-dessous et instructions contenues dans l'annexe) ; 3. Avoir au moins cinq (05) années d'expérience en tant qu'entreprise de location de véhicule 4. Fournir au moins trois (3) copies de bon de commande pour les prestations ou services similaires, 5. Abilité de se conformer aux termes de paiement de DAI 6. Avoir des antécédents satisfaisants en matière d'intégrité et d'éthique des affaires. 7. Être qualifié et éligible pour effectuer le travail en vertu des lois et règlements applicables.

14. Code géographique	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre du code géographique autorisé pour son contrat, la DAI ne peut acquérir des biens et des services qu'auprès des pays suivants. • Code géographique 935 : Biens et services provenant de toute région ou pays, y compris le pays coopérant, mais à l'exclusion des pays interdits. • La DAI doit vérifier la source, la nationalité et l'origine des biens et des services et s'assurer (dans toute la mesure du possible) qu'elle n'achète pas de services auprès de pays interdits figurant sur la liste des pays sanctionnés établie par l'Office of Foreign Assets Control (OFAC). La liste actuelle des pays faisant l'objet de sanctions globales comprend : Cuba, l'Iran, la Corée du Nord, le Soudan et la Syrie. Il est interdit à la DAI de faciliter toute transaction effectuée par un tiers si cette transaction était interdite si elle était effectuée par la DAI. • En soumettant un devis en réponse à cet appel d'offres, les soumissionnaires confirment qu'ils ne violent pas les exigences relatives à la source et à la nationalité et que les services sont conformes au code géographique et aux exclusions relatives aux pays interdits.
15. Identifiant unique de l'entité (SAM)	<p>Toutes les organisations américaines et étrangères qui reçoivent des contrats de sous-traitance ou des bons de commande de premier niveau d'une valeur de 30 000 dollars ou plus sont tenues d'obtenir un identifiant d'entité unique (SAM) avant la signature de l'accord. Les organisations sont exemptées de cette obligation si le revenu brut reçu de toutes les sources au cours de l'année fiscale précédente était inférieur à 300 000 dollars. La DAI exige que les soumissionnaires signent la déclaration d'autocertification s'ils demandent à être exemptés pour cette raison.</p> <p>Pour ceux qui sont tenus d'obtenir un identifiant d'entité unique (SAM), vous pouvez demander Annexe D : Instructions pour l'obtention d'un identifiant d'entité unique (SAM) Pour ceux qui ne sont pas tenus d'obtenir un identifiant d'entité unique (SAM), vous pouvez demander l'annexe D : Autocertification pour l'exemption de l'obligation d'obtenir un identifiant d'entité unique (SAM)</p>
16. Respect des conditions générales	<p>Le soumissionnaire doit connaître les conditions générales d'attribution du marché résultant du présent appel d'offres. Le soumissionnaire sélectionné doit se conformer à toutes les déclarations et certifications de conformité énumérées dans l'annexe B.</p>
17. Politique de lutte contre la corruption et les pots-de-vin et responsabilités en matière d'établissement de rapports	<p>DAI mène ses activités selon les normes éthiques les plus strictes afin de garantir une concurrence loyale, des prix raisonnables et une performance ou une livraison réussie de biens et d'équipements de qualité. DAI ne tolère pas les actes de corruption suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toute demande de pot-de-vin, de ristourne, de paiement de facilitation ou de gratification sous la forme d'un paiement, d'un cadeau ou d'une considération spéciale par un employé de la DAI, un fonctionnaire du gouvernement ou leurs représentants, afin d'influencer une décision d'attribution ou d'approbation. • Toute offre de pot-de-vin, de ristourne, de paiement de facilitation ou de gratification sous la forme d'un paiement, d'un cadeau ou d'une considération spéciale par un offrant ou un sous-traitant pour influencer une décision d'attribution ou d'approbation. • Toute fraude, telle que l'inexactitude ou la dissimulation d'informations au profit de l'auteur de l'offre ou du sous-traitant. • Toute collusion ou conflit d'intérêt dans lequel un employé, un consultant ou un représentant de la DAI a une relation commerciale ou personnelle avec un directeur ou un propriétaire de l'offrant ou du sous-traitant qui peut sembler favoriser injustement l'offrant ou le sous-traitant. Les sous-traitants doivent

également éviter toute collusion ou conflit d'intérêts dans leurs achats auprès des fournisseurs. Toute relation de ce type doit être immédiatement divulguée à la direction de la DAI pour examen et action appropriée, y compris l'exclusion éventuelle de l'attribution du marché.

Ces actes de corruption ne sont pas tolérés et peuvent avoir de graves conséquences, notamment la résiliation du contrat et la suspension et l'exclusion éventuelles par le gouvernement des États-Unis, ce qui empêcherait l'offrant ou le sous-traitant de participer à de futurs contrats avec le gouvernement des États-Unis.

Toute tentative de corruption ou corruption réelle doit être immédiatement signalée par l'offrant, le sous-traitant ou le personnel de la DAI :

- Numéro d'appel gratuit pour les questions d'éthique et de conformité (États-Unis) +1-503-597-4328
- Site web de la hotline - www.DAI.ethicspoint.com, ou
- Courriel à Ethics@DAI.com
- Bureau de l'inspecteur général de l'USAID
<https://oigportal.ains.com/eCasePortal>

En signant cette proposition, l'offrant confirme son adhésion à cette norme et garantit qu'aucune tentative ne sera faite pour influencer la DAI ou le personnel du gouvernement par le biais de pots-de-vin, de gratifications, de paiements de facilitation, de commissions occultes ou de fraudes. L'offrant reconnaît également que la violation de cette politique peut entraîner la résiliation du contrat, le remboursement des fonds non autorisés en raison des actes de corruption, ainsi que la suspension et l'exclusion éventuelles par le gouvernement des États-Unis.

1.1 Annexe A: Barème de prix

LOME VILLE							
Numéro d'article	Types de véhicules	Description	Quantité		Unité	Prix unitaire (XOF)	Prix total
	Services de location de véhicule		qte	jour			
1.	Berline	5 places climatisé	1	1	Forfait journalier		
2.	SUV	5 places climatisées avec un grand coffre	1	1	Forfait journalier		
3.	PICK UP	PICK-UP double cabine	1	1	Forfait journalier		
4.	MINI BUS DE 15 places	15 places climatisées avec un grand confort	1	1	Forfait journalier		
5.	BUS DE 30 places	30 places climatisées avec un grand confort	1	1	Forfait journalier		
TVA							
GRAND TOTAL (hors vat)							
TOTAL TTC							

VILLES DE L'INTERIEUR DU PAYS (DAPAONG, KARA, SOKODE, ATAKPAME)							
Numéro d'article	Types de véhicules	Description	Quantité		Unité	Prix unitaire (XOF)	Prix total
	Services de location de véhicule		qte	jour			
1.	Berline	5 places climatisé	1	1	Forfait journalier		
2.	SUV	5 places climatisées avec un grand coffre	1	1	Forfait journalier		
3.	PICK UP	PICK-UP double cabine	1	1	Forfait journalier		
4.	MINI BUS DE 15 places	15 places climatisées avec un grand confort	1	1	Forfait journalier		
5.	BUS DE 30 places	30 places climatisées avec un grand confort	1	1	Forfait journalier		
TVA							

GRAND TOTAL (hors vat)		
TOTAL TTC		

HORS DU PAYS (GHANA, BENIN)							
Numéro d'article	Types de véhicules	Description	Quantité		Unité	Prix unitaire (XOF)	Prix total
	Services de location de véhicule		qte	jour			
1.	Berline	5 places climatisé	1	1	Forfait journalier		
2.	SUV	5 places climatisées avec un grand coffre	1	1	Forfait journalier		
3.	PICK UP	PICK-UP double cabine	1	1	Forfait journalier		
4.	MINI BUS DE 15 places	15 places climatisées avec un grand confort	1	1	Forfait journalier		
5.	BUS DE 30 places	30 places climatisées avec un grand confort	1	1	Forfait journalier		
TVA							
GRAND TOTAL (hors vat)							
TOTAL TTC							

NOTE : Veuillez indiquer les modalités de paiement

Date de livraison:

Nous, soussignés, fournissons les informations suivantes

Nous, soussignés, fournissons le devis ci-joint conformément à l'appel d'offres n° _____ daté de _____ Notre devis ci-joint porte sur le prix total de _____ (en chiffres et en lettres)

Je certifie une période de validité de ___ jours pour les prix indiqués dans le bordereau de prix/facture de quantités ci-joint. Notre devis nous engage sous réserve des modifications.

Nous comprenons que la DAI n'est pas tenue d'accepter les devis qu'elle reçoit.

Signature autorisée :

Nom et titre du signataire :

Nom de l'entreprise :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Sceau de l'entreprise :

NB: Veuillez fournir une facture proforma avec l'entête de votre entreprise conformément au barème de prix une

1.2 Annexe B : Déclarations et certifications de conformité

1. Liste fédérale des parties exclues - Le soumissionnaire sélectionné n'est pas actuellement radié, suspendu ou jugé inéligible pour l'attribution d'un contrat par une agence fédérale.
2. Certification de la rémunération des cadres - La FAR 52.204-10 exige que DAI, en tant qu'entrepreneur principal de contrats du gouvernement fédéral américain, déclare les niveaux de rémunération des cinq cadres sous-traitants les mieux rémunérés au Federal Funding Accountability and Transparency Act Sub-Award Report System (FSRS).
3. Décret sur le financement du terrorisme - Il est rappelé au contractant que les décrets et les lois des États-Unis interdisent les transactions avec des personnes et des organisations associées au terrorisme, ainsi que la fourniture de ressources et de soutien à ces personnes et organisations. Il est de la responsabilité juridique du contractant/bénéficiaire de veiller au respect de ces décrets et lois. Les bénéficiaires ne peuvent pas s'engager avec des individus et des organisations associés au terrorisme, ni leur fournir des ressources ou un soutien. Aucun soutien ni aucune ressource ne peuvent être fournis à des personnes ou à des entités figurant sur la liste des ressortissants spécialement désignés et des personnes bloquées tenue par le Trésor américain (en ligne à l'[adresse](http://www.SAM.gov) www.SAM.gov) ou sur la liste des personnes désignées par les Nations unies pour des raisons de sécurité (en ligne à l'[adresse](http://www.un.org/sc/committees/1267/aq_sanctions_list.shtml) : http://www.un.org/sc/committees/1267/aq_sanctions_list.shtml). Cette disposition doit être incluse dans tous les contrats de sous-traitance/sous-attribution émis dans le cadre de ce contrat.
4. Traite des personnes - Le contractant ne doit pas se livrer à la traite des personnes (telle que définie dans le Protocole additionnel à la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants), à l'exploitation sexuelle à des fins commerciales et au travail forcé pendant la durée du présent marché.
5. Certification et divulgation concernant les paiements destinés à influencer certaines transactions fédérales - Le soumissionnaire certifie qu'il est actuellement et restera en conformité avec la FAR 52.203-11, Certification and Disclosure Regarding Payment to Influence Certain Federal Transactions (Certification et divulgation concernant les paiements destinés à influencer certaines transactions fédérales).
6. Conflit d'intérêt organisationnel - Le soumissionnaire certifie qu'il se conformera à la partie 9.5 de la FAR, intitulée " Conflit d'intérêt organisationnel ". Le Soumissionnaire certifie qu'il n'a pas connaissance d'informations relatives à l'existence d'un conflit d'intérêts organisationnel potentiel. Le soumissionnaire certifie en outre que s'il a connaissance d'informations relatives à l'existence d'un conflit d'intérêts potentiel, il fournira immédiatement à la DAI une déclaration décrivant ces informations.
7. Interdiction des installations séparées - Le soumissionnaire certifie qu'il est en conformité avec la FAR 52.222-21, Prohibition of Segregated Facilities (interdiction des installations séparées).
8. Égalité des chances - Le soumissionnaire certifie qu'il n'exerce aucune discrimination à l'encontre d'un employé ou d'un candidat à l'emploi en raison de son âge, de son sexe, de sa religion, de son handicap, de sa race, de ses croyances, de sa couleur ou de son origine nationale.
9. Législation du travail - Le soumissionnaire certifie qu'il respecte l'ensemble de la législation du travail.
10. Federal Acquisition Regulation (FAR) - Le soumissionnaire certifie qu'il connaît le Federal Acquisition Regulation (FAR) et qu'il n'enfreint aucune des certifications requises dans les clauses applicables du FAR, y compris, mais sans s'y limiter, les certifications relatives au lobbying, aux pots-de-vin, à l'égalité des chances en matière d'emploi, aux actions d'affirmation et aux paiements visant à influencer les transactions fédérales.
11. Conformité des employés - Le soumissionnaire garantit qu'il exigera de tous les employés, entités et individus fournissant des services dans le cadre de l'exécution d'un bon de commande DAI qu'ils se conforment aux dispositions du bon de commande qui en découle et à toutes les lois et réglementations fédérales, étatiques et locales en rapport avec le travail qui y est associé.

En soumettant un devis, les soumissionnaires acceptent de se conformer pleinement aux conditions ci-dessus et à toutes les clauses applicables du gouvernement fédéral américain incluses dans le présent document, et seront invités à signer ces déclarations et certifications lors de l'attribution du marché.

1.3 Annexe C : Spécifications techniques détaillées

A. Objectif:

DAI Global LLC a été sélectionné pour gérer le programme de renforcement de la paix et de la stabilité régionales (SRPS) de l'USAID en Afrique de l'Ouest. Dans le cadre de cette initiative quinquennale, DAI s'engage à renforcer les capacités et l'engagement des partenaires régionaux et bilatéraux de l'USAID, notamment au sein des gouvernements, de la société civile, des organisations de jeunes et de femmes, ainsi que du secteur privé. Afin de soutenir cette mission, **DAI sollicite des propositions pour l'établissement d'un contrat pour la location de véhicules avec chauffeur à Lomé et autres villes du Pays, afin de répondre aux besoins de son équipe dans le cadre de ses activités.**

1- Services de location de véhicule SUV

- Modèle: SUV de taille intermédiaire ou supérieure
- Année de Fabrication: 2018 ou plus récent.
- Capacité : Minimum 5 places (conducteur + 4 passagers), avec sièges confortables pour le conducteur et les passagers.
- Carburant: diesel.
- Transmission : Manuelle ou automatique (en fonction des besoins).

2- Service de location de véhicule Berline

- Modèle : Berline de taille intermédiaire ou supérieure
- Année de Fabrication : 2018 ou plus récent.
- Capacité: Minimum 4 places (conducteur + 3 passagers).
- Carburant : Essence ou diesel, selon les préférences du client.
- Transmission : Manuelle ou automatique (en fonction des préférences).

3- Service de location de véhicule Pick-Up

- Modèle : Pick-Up de taille intermédiaire ou supérieure
- Année de Fabrication : 2018 ou plus récent.
- Capacité: Minimum 4 places (conducteur + 3 passagers).
- Carburant : Essence ou diesel, selon les préférences du client.
- Transmission : Manuelle ou automatique (en fonction des préférences).

4- Service de location de véhicule mini bus

- Modèle : Mini bus de 15 places de taille intermédiaire ou supérieure
- Année de Fabrication : 2018 ou plus récent.
- Capacité: Minimum 15 places (conducteur + 14 passagers).
- Carburant : Essence ou diesel, selon les préférences du client.
- Transmission : Manuelle ou automatique (en fonction des préférences).

5- Service de location de véhicule bus

- Modèle : bus de 30 places de taille intermédiaire ou supérieure

- Année de Fabrication : 2018 ou plus récent.
- Capacité: Minimum 30 places (conducteur + 29 passagers).
- Carburant : Essence ou diesel, selon les préférences du client.
- Transmission : Manuelle ou automatique (en fonction des préférences).

6- Tous les véhicules proposer doivent répondre aux critères supplémentaires suivants :

- **Accessoires et Confort**

- Climatiseur fonctionnel
- Système audio de qualité avec Bluetooth
- Connexion USB et prise de courant pour appareils électroniques
- Coffre suffisamment spacieux pour les bagages
- Système de sécurité : airbags, ABS, caméra de recul, etc.
- Document administratif (carte grise, assurance, visite technique, taxe etc.) valide

- **Chauffeur**

- **Compétences:**

Chauffeur professionnel et expérimenté, ayant une bonne connaissance des itinéraires nationale et des zones à forte circulation.

Possession d'un permis de conduire valide et approprié, avec une expérience d'au moins 5 ans dans la conduite de véhicules de type SUV.

Maîtrise des langues locales et, si possible, une ou langues étrangères.

Présentation soignée et comportement professionnel.

- **Responsabilités:**

Conduite sécuritaire et respectueuse des lois locales de circulation.

Assistance avec les bagages si nécessaire.

Disponibilité pour répondre à toutes questions logistiques des passagers durant le trajet.

Maintien du véhicule propre et bien entretenu.

Ponctualité et respect des horaires convenus.

Annexe D : Instructions pour l'obtention d'un identifiant unique d'entité (SAM)

Instructions détaillant la procédure à suivre pour obtenir un identifiant d'entité unique (SAM) pour votre commence à la page suivante.

LA PROCÉDURE D'OBTENTION D'UN IDENTIFIANT UNIQUE D'ENTITÉ EST DÉCRITE CI-DESSOUS :

1. Préparez les informations suivantes pour demander un identifiant unique d'entité (SAM)
 - a. Raison sociale
 - b. Adresse physique (y compris ZIP + 4)
 - c. Compte SAM.gov (il s'agit d'un compte d'utilisateur et non d'un enregistrement d'entreprise SAM.gov).
 - i. **En tant que nouvel utilisateur**, pour obtenir un compte SAM.gov, rendez-vous sur www.sam.gov.
 1. Cliquez sur "Se connecter" dans le coin supérieur droit.
 2. Cliquez sur "Créer un compte utilisateur"



An official website of the United States government [Here's how you know](#)

LOGIN.GOV SAM.GOV

Diagram illustrating the connection between a user, a key, and a device.

sam.gov is using Login.gov to allow you to sign in to your account safely and securely.

Email address

Password Show password

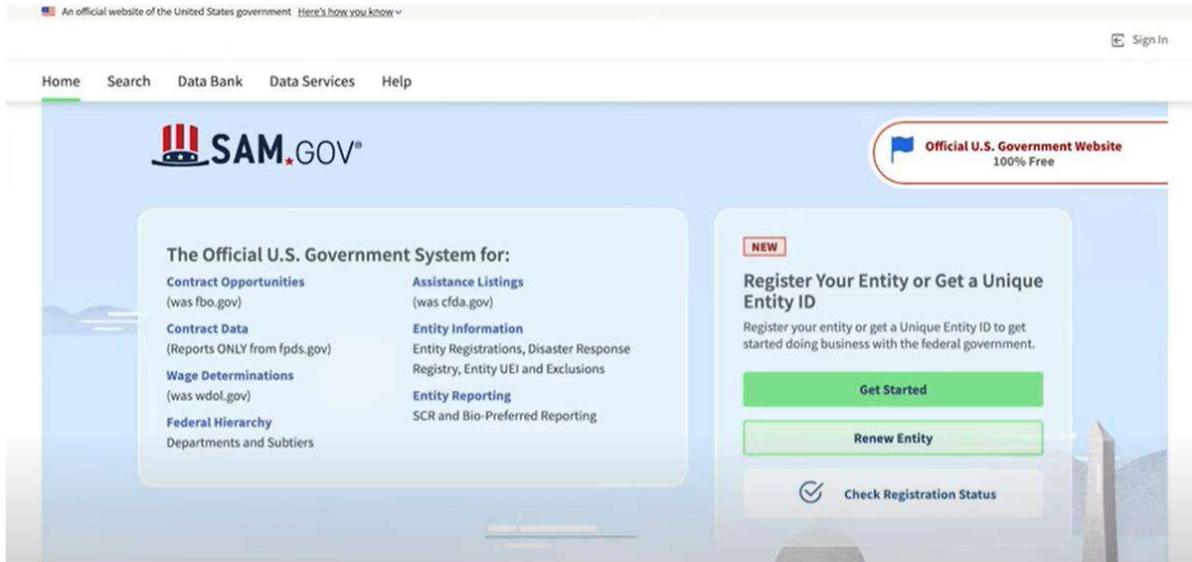
Sign in

Create an account

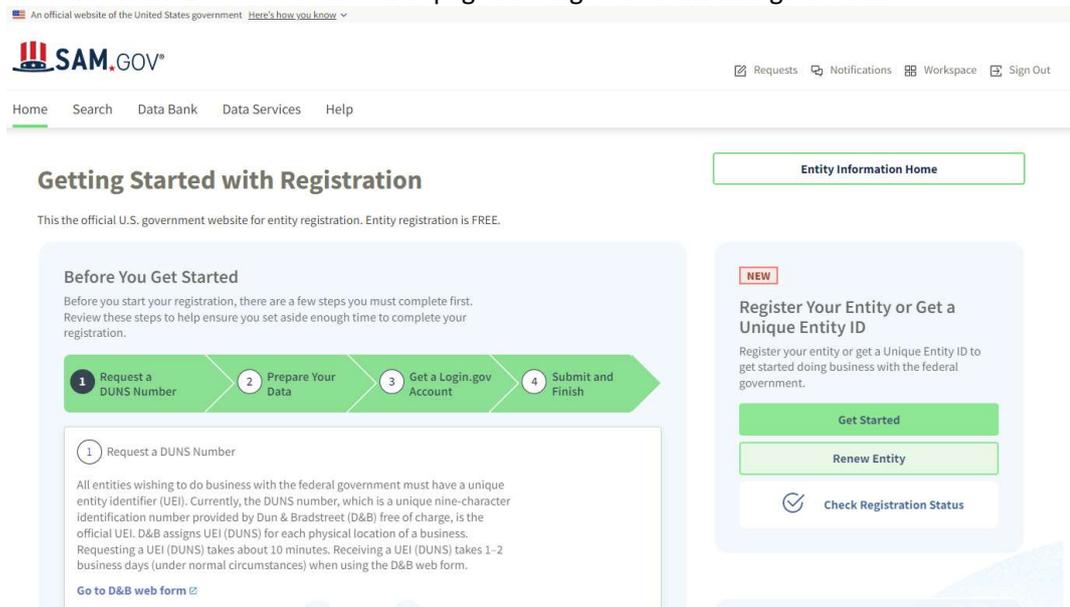
3. Choisissez Type de compte :
 - a. Créez un compte d'utilisateur individuel pour effectuer des tâches telles que l'enregistrement ou la mise à jour de votre entité, la création et la gestion d'enregistrements d'exclusion ou la consultation de données de niveau FOUO pour les enregistrements d'entité.
 - b. Créez un compte utilisateur système si vous avez besoin d'une communication de système à système ou si vous effectuez un transfert de données de SAM vers votre système de base de données gouvernemental. Complétez les informations demandées, puis cliquez sur "Soumettre".
4. Cliquez sur "DONE" sur la page de confirmation. Vous recevrez un courriel confirmant que vous avez créé un compte utilisateur dans SAM.
5. Cliquez sur le lien de validation dans l'e-mail contenant le code d'activation dans les 48 heures pour activer votre compte utilisateur. Si le lien du courriel n'est pas hyperliens (c'est-à-dire soulignés ou apparaissant dans une couleur différente), veuillez copier le lien de validation et le coller dans la barre d'adresse du navigateur. Vous pouvez maintenant enregistrer une entité.

REMARQUE : La création d'un compte utilisateur ne crée pas d'enregistrement dans SAM, ni ne met à jour/renouvelle un enregistrement existant dans SAM.

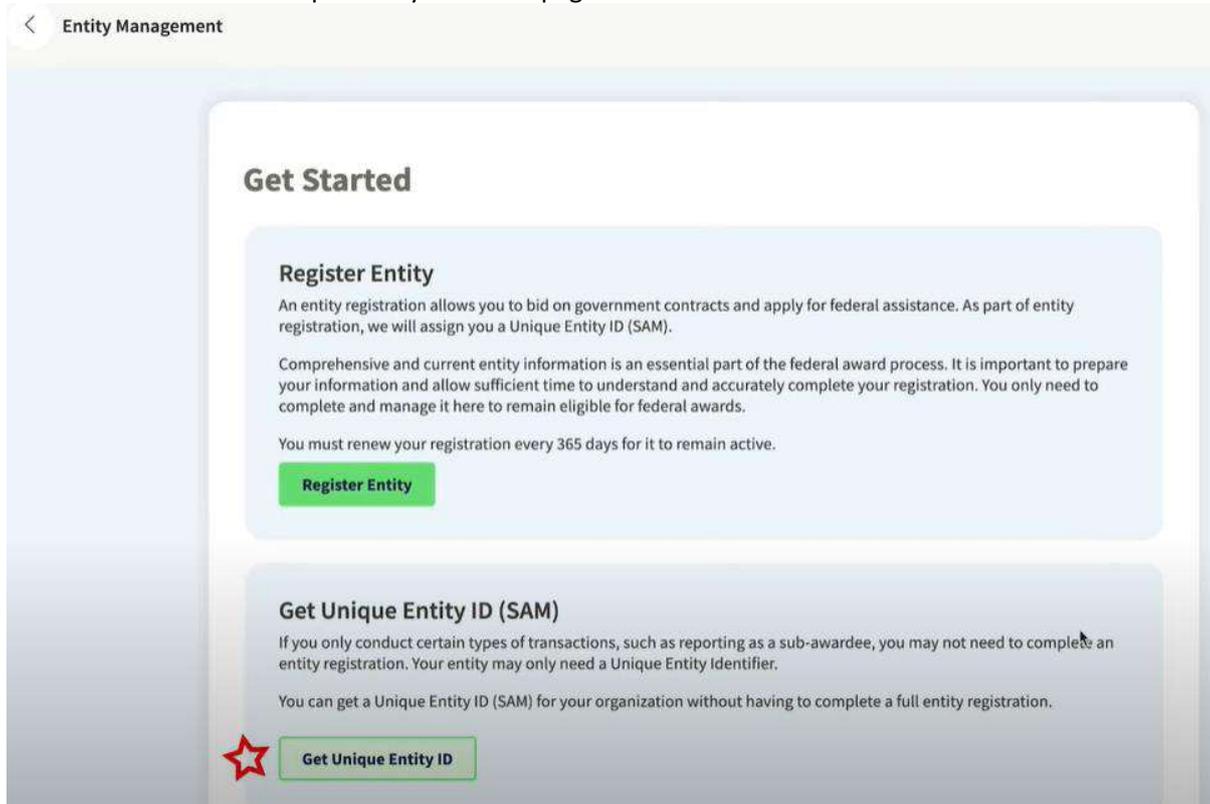
2. Une fois que vous vous êtes enregistré en tant qu'utilisateur, vous pouvez obtenir un identifiant d'entité unique en sélectionnant le bouton "Démarrer" sur la page d'accueil de SAM.gov.



3. Sélectionnez "Get Started" sur la page Getting Started with Registration.



4. Sélectionnez "Get Unique Entity ID" sur la page Get Started.



5. Saisir les informations relatives à l'entité.

- a. Si vous aviez déjà un numéro DUN, assurez-vous que votre raison sociale et votre adresse physique sont exactes et correspondent aux informations sur l'entité, jusqu'aux majuscules et à la ponctuation, utilisées pour l'enregistrement DUNS.

6. Lorsque vous êtes prêt, sélectionnez "Suivant"

7. Confirmez les informations relatives à votre entreprise.



- a. Sur cette page, vous avez la possibilité de restreindre la recherche publique de ces informations. "Autoriser l'affichage public de l'enregistrement sélectionné". Si vous décochez cette case, seuls vous et les utilisateurs du gouvernement fédéral pourront rechercher et consulter les informations relatives à l'entité et les entités telles que la DAI ne pourront pas vérifier de manière indépendante que vous disposez d'un identifiant d'entité unique (SAM).



8. Lorsque vous êtes prêt, sélectionnez "Suivant"
 9. Une fois la validation terminée, sélectionnez "Request UEI" pour obtenir un identifiant d'entité unique (SAM). Avant de demander votre UEI (SAM), vous devez certifier que vous êtes autorisé à effectuer des transactions sous peine de poursuites judiciaires afin de réduire la probabilité de transactions non autorisées. pour l'entité.
 10. L'identifiant unique de l'entité sera indiqué sur la page suivante. SAM.gov enverra un courriel de confirmation
- Continue Registration
Done
11. Si vous avez besoin de consulter l'identifiant unique de l'entité à partir de SAM à l'avenir ou de mettre à jour les informations relatives à l'organisation, connectez-vous à SAM.gov et accédez au widget "Entity Management" (gestion des entités).

